

LES ARTS PLASTIQUES AU LYCEE

Après le collège, l'enseignement des arts plastiques peut se poursuivre au lycée, dès la seconde puis en première et terminale. Il est désormais **accessible à tous les élèves**, dans le cadre des lycées qui proposent une option ou un enseignement de spécialité en cycle terminal.

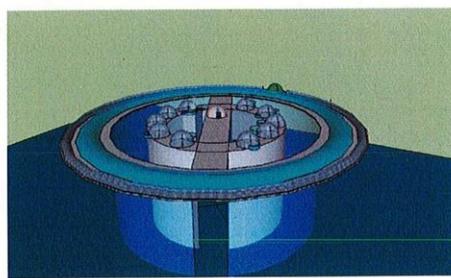
Développant les compétences travaillées au collège, l'enseignement des arts plastiques encourage et valorise **les capacités d'expression** de chaque élève.

S'appuyant sur une dynamique d'exploration et d'expérimentation, de recherche et d'invention, les arts plastiques couvrent l'ensemble des **domaines où s'inventent et se questionnent les formes** : dessin, peinture, sculpture, photographie, vidéo, création numérique, architecture.

Les programmes s'ouvrent sur des questionnements interdisciplinaires liés au paysage, au design d'espace et d'objet, au cinéma, à l'animation, au théâtre, à la danse et à la musique. Les formes multiples de la pratique, les projets et les productions réalisées constituent des supports particulièrement propices aux nouvelles épreuves du baccalauréat, écrite comme orale.

Cet enseignement **enrichit le parcours lycéen** des dimensions créative, sensible, culturelle et artistique requises dans de nombreuses formations après le lycée. La spécialité arts plastiques est particulièrement recommandée pour des parcours de formation universitaire et professionnelle dans les domaines de la culture et de la communication, des arts visuels et de la création numérique. (voir tableau joint)

Les lycéens inscrits en arts plastiques construisent des projets d'exposition, rencontrent des artistes, découvrent des lieux culturels, participent à des séjours pédagogiques à l'étranger, appréhendent l'art d'hier et pratiquent l'art d'aujourd'hui sous toutes ses formes.



Après la troisième, les élèves peuvent suivre un enseignement artistique en choisissant **l'enseignement optionnel arts plastiques** (2h par semaine) en seconde.

En cycle terminal, ils peuvent **poursuivre cet enseignement optionnel** et/ou **choisir l'enseignement de spécialité arts plastiques** :

- > 4 h par semaine en première, combiné à deux autres enseignements de spécialité.
- > 6 h par semaine en terminale, combiné à un autre enseignement de spécialité.

Quelles spécialités associer aux Arts plastiques ?

Arts Plastiques

Histoire géographique Géopolitique et Sci politiques	ANTIQUAIRE, ARCHEOLOGUE, ARCHIVISTE DIRECTION MUSEE, GUIDE CONFERENCIER, HISTORIEN D'ART, URBANISTE, COMMISSAIRE PRISEUR ...
Humanités, Littérature et Philosophie	CRITIQUE D'ART, ENSEIGNANT, GRAPHISTE, JOURNALISME, ILLUSTRATEUR, MEDIATION
Langues, Littérature et Cultures étrangères	COMMISSAIRE D'EXPOSITION, DOMAINES E LA COMMUNICATION et DU JOURNALISME, GUIDE-CONFERENCIER, MEDIATION CULTURELLE, TOURISME
Mathématiques	DESSINATEUR BTP, ARCHITECTE, GEOMETRE, URBANISTE, DESIGNER
Physique-Chimie	CONSERVATION / RESTAURATION OEUVRES D'ART, TECHNIQUES DE LABORATOIRE, DESIGNER
Sciences de la Vie et de la Terre	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, PAYSAGISTE, ARCHITECTURE, DESIGNER D'ESPACE
Sciences Economiques et Sociales	MARCHE DE L'ART, COPURTIER, EXPERT EN ART, GALERISTE, URBANISTE, DESIGNER
Littératures, Langues et cultures de l'Antiquité	ANTIQUAIRE, ARCHEOLOGUE, ARCHIVISTE, CONSERVATEUR, HISTORIEN D'ART
Numériques et sciences de l'informatique	ANIMATEUR / MODELEUR IMAGE 2D et 3D, CONCEPTEUR IMAGES et JEUX VIDEOS, INFOGRAPHISTE, DESIGNER D'OBJET
Sciences de l'Ingénieur	REGISSEUR, ARCHITECTE, SCENOGRAPHE, DESIGNER, GRAPHISTE INDUSTRIEL
Education Physique, Pratiques et cultures sportives	METIERS DE LA SCENE, ESIGNER D'ESPACE